

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3369 - Vendredi 05 Avril 2019 - Prix : 200 Fc

CRISE POST-ÉLECTORALE

Les candidats de l'opposition empêchés de quitter le territoire ?



.Les candidats de l'opposition en conférence le jour du scrutin (photo : hive)

MÉDIAS

*"Les journalistes et les médias ne
sont pas les responsables
de la crise " selon RSF*

LIRE PAGE 2

Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Avril 2019

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 11mn

Fajr : 04h 58mn
Dhouhr : 12h 14mn
Ansr : 15h 26mn
Maghrib: 18h 14mn
Incha: 19h 28mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

CRISE POSTÉLECTORALE

Les Nations Unies appellent à préserver l'Etat de droit

C'est à la suite de la validation par la cour suprême, le 2 avril dernier, des résultats du 1er tour des élections présidentielles et des gouverneurs des îles, qu'une déclaration attribuée au Secrétaire général de l'Onu a été publiée. Cette déclaration relate les événements du 24 mars jour de vote jusqu'à la proclamation des résultats par la Cour suprême. Dans cette déclaration, le secrétaire général

des Nations Unies met l'accent sur la paix, la stabilité et le développement en Union des Comores.

« Le Secrétaire général prend note de l'annonce faite par la Cour suprême des résultats des élections présidentielles et des gouverneurs du 24 mars 2019 aux Comores. Il exprime sa profonde préoccupation face aux informations faisant état de violences et de décès, ainsi que d'arrestations d'opposants poli-

tiques et de restrictions imposées aux médias. Il souligne qu'il est impératif de préserver l'état de droit et respecter les droits fondamentaux », lit-on dans ce communiqué signé par le porte parole du Secrétaire général de Mr Antonio Guterres.

Les mots ne manquent dans cette déclaration pour montrer l'importance de la paix dans un pays. Par ailleurs, le secrétaire général « exhorte les autorités comoriennes et

les autres acteurs nationaux à s'abstenir de toute action susceptible d'alimenter les tensions actuelles ». La déclaration du secrétaire général, insiste sur la nécessité de ne plus revenir aux actes passés.

Dans cette déclaration, le secrétaire général se fait l'écho de l'appel lancé le 29 mars par l'Union africaine (UA), appuyé par l'Union Européenne (UE) et la Commission de l'Océan Indien (COI), en faveur

d'un dialogue inclusif, sous la direction de l'UA. Il réaffirme que l'ONU est prête à soutenir ces efforts afin de promouvoir la cohésion nationale, la paix, la stabilité et le développement dans l'Union des Comores ».

Nassuf Ben Amad

MÉDIAS

"Les journalistes et les médias ne sont pas les responsables de la crise" selon RSF

Alors que l'archipel des Comores traverse une crise depuis la réélection contestée du président Azali Assoumani, Reporters sans frontières (RSF) déplore une multiplication des atteintes à la liberté de la presse et demande aux autorités de mettre fin à la politique actuelle de censure et d'intimidations envers les professionnels de l'information.

Les journalistes comoriens ne couvriront plus les activités du gouvernement au cours des deux prochaines semaines. Un boycott inédit de la part des professionnels des médias en réponse aux "nombreuses atteintes aux journalistes et aux organes de presse" écrivent-ils dans un communiqué, alors que la réélection le 24 mars dernier du président Azali Assoumani est contestée par les candidats de l'opposition qui ont formé un conseil national de la transition (CNT).

Samedi 30 mars Toufé Maecha, rédacteur en chef de Masiwa Komor, est resté quelques heures en

détention arbitraire après s'être rendu à la gendarmerie de Moroni, la capitale des Comores, pour y récolter des informations. Les gendarmes ont rapidement accusé le journaliste d'être un espion pour le compte de l'opposition et de salir les institutions de son pays. Joint par RSF, il dit avoir été contraint de se déshabiller durant son interrogatoire et menacé d'être à nouveau arrêté s'il rendait publiques les conditions de son arrestation.

Cinq éditions de trois journaux différents ont également été censurées depuis une semaine à l'initiative des autorités. La Gazette des Comores qui titrait "les 12 de l'opposition proclament le Conseil national de la transition" dans son édition du jeudi 28 mars n'est pas sortie en kiosques. Dimanche soir, des éléments des forces de sécurité sont également intervenues pour empêcher la diffusion de ce journal ainsi que deux autres quotidiens : Masiwa Komor et Al Fajr qui rapportaient dans leur colonne les mau-

vais traitements subis la veille par leur confrère. Lundi, plusieurs directeurs de publications ont été convoqués par le ministre de l'Intérieur. "Il nous a affirmé qu'il continuerait cette politique tant que les journaux mettront en péril la sécurité nationale par leurs mensonges", rapporte un des journalistes joint par RSF.

"Censure, arrestation, intimidations, l'attitude des autorités à l'égard des journalistes est aussi inacceptable qu'irresponsable, dénonce Arnaud Froger, responsable du bureau Afrique de RSF. S'attaquer à la liberté d'informer dans un contexte de crise est le meilleur moyen d'amplifier cette dernière. Les journalistes n'en sont ni les responsables, ni les protagonistes. Ce sont des témoins dont la mission d'information est plus que jamais indispensable. Le devoir de tout Etat démocratique est de veiller à ce qu'ils puissent effectuer leur travail librement, pas de les prendre pour cible et d'en faire des ennemis publics".



RSF a écrit et tenté de joindre à plusieurs reprises le ministre de l'Intérieur et le Conseil nationale de la presse et de l'audiovisuel (CNPA). Nos demandes d'explication sont restées sans réponse.

Les Comores occupent la 49e place dans le Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF en 2018."

(Source, RSF)

Communiqué

Fourniture de l'électricité

La Direction Générale de la Société Nationale de l'Electricité des Comores SONELEC, s'excuse auprès de sa clientèle et toute la population des désagréments causés durant des semaines des délestages annoncés le 05 février dernier. Depuis deux semaines déjà, les régions éloignées de Moroni, commencent à sentir une amélioration progressive de l'électricité dans la journée que les soirées suite aux efforts déployés par ses équipes techniques à pouvoir remonter la puissance de certains groupes achevés au-delà de ce qu'ils étaient en mesure d'offrir, compte-tenu de leur état de dépassement de ses horaires et de maintenance.

Les centrales de la SONELEC, disposent actuellement d'une puissance pouvant procéder à une distribution rotative de l'électricité dans les régions durant la journée et la soirée et elle compte déployer un peu plus, une fois que les pièces attendues la semaine prochaine arrivent, pour compléter les révisions prévues à Voidjou.

Conscient de l'impatience des uns et des autres, de voir la lumière revenir dans ses habitudes de notre quotidien, la SONELEC invite à sa clientèle de faire bonne usage durant les horaires que paraissent la lumière et de venir honorer dès à présent, leurs factures jusque là impayées, pour nous accompagner à garantir la distribution de l'énergie électrique dans l'ensemble du pays de manière pérenne, avant l'arrivée du mois sacré de Ramadan.

Nous rassurons à notre clientèle que l'arrivée le mois dernier, des 07 groupes neufs pour venir renforcer d'avantage notre puissance de production, ne peuvent être opérationnels, que lorsque leurs travaux d'installation, de raccordement et de synchronisation soient effectifs.

Ainsi, la Direction de la SONELEC, vous remercie de votre compréhension et patience.

Moroni, 02.04.2019

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CRISE POST-ÉLECTORALE

Les candidats de l'opposition empêchés de quitter le territoire ?

Des sources concordantes font état d'une mesure d'empêchement de quitter le territoire et l'île sur laquelle se trouvent les 12 candidats de l'opposition. La notification de ladite mesure ne serait pas aussi officielle mais « l'information fondée ». L'un d'entre eux contacté au téléphone, a

fait savoir qu'il n'avait pas été notifié mais qu'il pense que c'est le cas. « La norme maintenant, c'est de rendre à l'aéroport et une fois sur place, être empêché de voyager pour des prétextes fallacieux, comme un carnet de vaccination pas à jour, ou un manque de liquidités », a fait savoir un interlocuteur très au fait de

la situation aux Comores.

Depuis la mise en place du Conseil National de Transition, le 28 mars, son président, Soilihi Mohamed dit Campagnard est en garde-à-vue et avec lui plusieurs autres personnes. Selon plusieurs informations qui circulent, d'autres personnalités seraient aussi arrêtées.

On parle par exemple de l'ancien ministre Mmadi Ali, de l'officier Yasser Mchangama. Par ailleurs, des partisans du candidat Achmet Said Mohamed, Saleh Assoumani et Nazra Said Hassan ont été arrêtés, ce 03 avril.

Nous ne sommes pas en mesure de vous dire le pourquoi de ces

arrestations. Encore faut-il souligner le délai légal de la garde-à-vue, qui est de 24 heures, renouvelable une fois a été largement dépassé pour l'ancien chef d'Etat-major, Yasser Mchangama et l'ancien ministre. Ils se trouveraient selon toute vraisemblance à la gendarmerie.

Fsy

CRISE POSTÉLECTORALE

Le CNT met en cause le « professionnalisme » des institutions en charge des élections

Après la proclamation des résultats définitifs du scrutin du Président de l'Union des Comores et des Gouverneurs des îles du 24 mars dernier, le Conseil National de Transition (CNT) exprime son regret que les institutions compétentes (CENI et Cour Suprême) ont validé le processus. Ainsi, il se dit prêt à participer au dialogue initié par l'Union Africaine, tout en appelant l'organisation continentale à intervenir pour préserver la paix et la stabilité dans l'archipel.

"Cette annonce, faite malgré les fortes réserves exprimées sur le scrutin du 24 mars et confirmées par les principales missions d'observation nationales et internationales, vient confirmer les sérieux doutes que nourrissent les candidats sur l'impartialité du juge électoral », lit-on dans un communiqué du Conseil National de Transition en date du 03 avril 2019. Campant sur leur position et continuant à rejeter le processus électoral du 24 mars dernier, le

Conseil National de Transition exige « l'annulation pure et simple de ce scrutin et la mise en place des conditions pour l'organisation d'élections libres et transparentes sur l'ensemble du territoire ».

Revenant sur les promesses des autorités de ne pas interférer sur les travaux de la CENI et de la Cour Suprême notamment des garanties portant sur « la neutralité et le respect strict du code électoral de 2014 », le CNT constate qu'aucune de ces promesses n'a été tenue. « Force est de constater qu'aucune de ces promesses n'a été tenue, justifiant l'interruption de la participation de l'opposition au processus afin de ne pas cautionner une mascarade électorale », poursuit le communiqué. Insistant sur les irrégularités relevées par les missions d'observation tant nationale qu'internationale, le CNT dit rejeter fermement les « résultats fallacieux et mettent sérieusement en question la probité et le professionnalisme des responsables de la CENI et de la Cour Suprême dans la gestion du processus ».

Le CNT s'est dit ouvert au dialogue initié par l'Union Africaine et



appuyé par des partenaires majeurs de l'Union des Comores et « confirme sa disposition à prendre part à tout dialogue qui serait organisé sous l'égide d'un médiateur international ». « La participation à ce dialogue reste conditionnée à l'annulation préalable du scrutin du 24 mars

et à la libération inconditionnelle de Monsieur Soilihi Mohamed, mais également, à l'arrêt de toutes poursuites de personnes pour des raisons politiques », ajoute-t-il. Au final, le CNT informe qu'il a sollicité l'intervention du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine pour

régler la crise post-électorale qui sévit dans l'archipel ces derniers temps et à assurer une transition pacifique « de manière à préserver la paix, la stabilité ainsi que la cohésion sociale dans notre pays ».

A.O Yazid

La chine félicite Azali pour sa réélection

La Chine a exprimé sa disponibilité à travailler avec le nouveau gouvernement comorien. C'est ce

qu'a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la République populaire de

Chine dans une conférence de presse tenue hier mercredi au cours duquel son pays adresse un message de félicitation au président réélu Azali Assoumani.

Chinoise Xinhua.

Geng Shuang montre que la Chine et les Comores jouissent d'une amitié traditionnelle et que la partie chinoise attache une grande importance au développement des relations bilatérales et qu'elles entretiennent des relations amicales et traditionnelles. « Nous sommes prêts à travailler avec le nouveau gouvernement comorien pour le renforcement de la coopération amicale dans divers domaines dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine et du Forum de coopération sino-arabe, afin de faire progresser la coopération amicale entre les deux pays », ajoute-t-il.



porte parole chine

Après la publication par la Cour suprême des résultats définitifs des élections du 24 mars dernier, confirmant la réélection au premier tour du président Azali Assoumani, les messages de félicitation continuent de parvenir locataire de Beit Salam. Le 03 avril dernier lors d'un point de presse, la République Populaire de Chine, par le biais du porte-parole du ministère des Affaires étrangères a adressé les félicitations au président Azali Assoumani, réélu à 59,05%, rapporte l'agence de presse

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CULTURE

Comores Comedy à l'Alliance Française pour la 9ème édition

Bien que le climat politique semble être inspirant, le Comores Comedy Club s'abstiendra de le mentionner dans les spectacles de ce vendredi 05 et samedi 06 avril. Le leader du CCC, Fouad Salim explique que l'objectif c'est de faire rire le public et ce dernier va se faire sans parler de politique au risque d'être mal interprété. Au final le collectif décide de s'autocensurer mais en gardant son côté humour avec des nouveaux talents, chacun dans son style.

C'est ce vendredi 05 et demain samedi 06 avril qu'aura lieu la neuvième édition du Comores Comedy Club à l'Alliance Française de Moroni. Revenant sur la dernière sortie de la troupe en août dernier, le leader du groupe Comores Comedy Club, Fouad Salim annonce que « cette fois-ci, on se contentera de faire rire notre public ». Sans plus ni moins car en août le collectif CCC avait

fait un break sur la paix et la stabilité en passant en revue l'attentat aux clous à l'aéroport de Bandar es-Salam de Mohéli et les événements autour du référendum du 30 juillet. « Nous avons pris beaucoup de risque lors de notre sortie du mois d'août mais on savait aussi qu'en cette période, la tension n'avait pas atteint le niveau actuel. Donc nous craignons que les gens prennent nos blagues au premier degré », s'explique le leader du Comores Comedy Club, Fouad Salim, joint par La Gazette des Comores. Bien que la situation est inspirante, mais selon lui, ce n'est pas le bon moment pour en parler.

Notre interlocuteur promet toutefois qu'avec cette neuvième édition, la mission c'est de « faire rire » le public. « Il n'y aura pas de message spécifique comme aux précédentes éditions », dit-il tout en restant confiant à la réussite de ce spectacle. L'amateur de la scène humour des Comores se demande toutefois si le public répondra pré-

sent tout en affirmant que « 80% de notre public sont des jeunes ». « On a du mal à se faire à l'idée que les parents laisseront sortir leurs enfants le soir en cette période trouble. On aurait beau voulu déplacer le spectacle ou le faire un peu tôt mais il s'avère que l'affiche a été partagée plus de 90 fois sur les réseaux sociaux. Donc au risque de voir le public rater le spectacle, on s'est convenu avec la direction de l'Alliance de maintenir l'heure prévue (20h 30) », avance le comédien.

Evitant de parler du contenu du spectacle, Fouad Salim préfère laisser le suspens au public. « On ne va peut-être pas parler de politique ou peu mais je préfère ne rien dire et laisser le public découvrir par lui-même. Ce qui est sûr c'est qu'il y'aura des nouveaux sketches », lance-t-il dans un sourire humoristique.

Bien que l'équipe semble s'agrandir avec des nouveaux membres, Fouad Salim préfère ne rien révéler sur l'identité de « cette nou-



velle génération CCC ». Fouad, Amir, Abdoulhak, Anasse, Imam et Nam Nam sont les anciens comme on le dit mais pour ces deux soirées à l'Alliance, le leader confirme que des nouveaux talents feront bien leur apparition et offriront au public un « Show au fous rire ». « Cette neuvième édition n'entre dans aucun cadre particulier. Mais nous avons toujours eu une entente avec

l'Alliance, surtout avec l'ancien directeur. Ce spectacle est le premier avec le nouveau directeur donc c'est l'occasion pour nous de lui montrer ce qu'on vaut », explique Fouad Salim qui promet pleins de surprises entre le 05 et 06 avril à l'Alliance Française de Moroni.

A.O Yazid

ENVIRONNEMENT

Consultation régionale sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 en Afrique

La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CBD), à sa quatorzième réunion, a adopté dans le cadre d'une de ses décisions, un processus préparatoire pour l'élaboration d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et a demandé à sa Secrétaire exécutive d'en faciliter la mise en œuvre.

La consultation a été ouverte le 2 avril 2019 au Centre des congrès de la Commission de l'Union africaine. Des déclarations d'ouverture ont été prononcées par la Commission de l'Union africaine (l'hôte), l'Agence de développement de l'Union africaine/Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et la présidence de la quatorzième réunion de la Conférence des Parties.

Ce processus comprend notam-

ment, parmi les éléments de travail, l'organisation de consultations régionales visant à appliquer une approche harmonisée pour la préparation de recommandations pour le nouveau cadre et à faciliter de plus amples échanges sur ses éléments constitutifs lors des réunions du Groupe de travail intersessions à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

C'est dans ce contexte que la Secrétaire Exécutive de la CBD a convié les Parties et autres gouvernements de l'Afrique, ainsi que les organisations compétentes, à la consultation régionale sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, du 2 au 5 avril 2019 à Addis-Abeba en Éthiopie.

Ils vont débattre de l'état de la biodiversité et identifier les principaux enjeux et difficultés dans la région, offrir une orientation sur les éléments de travail afin de faciliter

le développement d'un nouveau cadre mondial de la biodiversité et ses éléments constitutifs, et suggérer des moyens mettre en application le nouveau cadre.

Notons que les objectifs de la consultation sont de faire participer les Parties et les autres gouvernements et parties prenantes de la région au processus de consultation; d'examiner et d'utiliser l'information et les connaissances scientifiques existantes; de permettre aux participants de mettre en commun leurs études de cas, expériences et enseignements pertinents tirés de

l'application du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et ses Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

Il s'agit entre autres de permettre aux Parties et aux parties prenantes de la région d'élaborer une base et une vision communes dans le contexte du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020; de recenser les éléments possibles du cadre pour l'après-2020 et les changements transformationnels possibles, afin de concrétiser la vision à l'horizon 2050 : « Vivre en harmonie avec la nature ».

Les conclusions de la consultation seront ajoutées à la documentation qui sera examinée au cours de la période intersessions dans le cadre de l'élaboration et de la négociation du cadre pour l'après-2020 et pourraient comprendre les premières recommandations au Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre de la biodiversité pour l'après-2020 et des avenues possibles pour sa mise en œuvre dans la région.

Mmagaza

Secrétaire Exécutive de la CBD



AVIS DE RECRUTEMENT



Poste Coordinateur(trice) National(e) du Projet

« Assurer un Approvisionnement en eau Résilient au Climat en Union des Comores »

Le PNUD Comores recrute pour son projet « Assurer un Approvisionnement en eau Résilient au Climat en Union des Comores » un(e) Coordinateur(trice) National(e)

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

* Poste de Coordinateur(trice) National(e) :

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20268&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 12 avril 2019.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, PHASE RÉGIONALE

A Vouvouni, Ngaya confirme sa soif de conquête

La Ligue de Ngazidja a amorcé l'édition 2019 de la Coupe des Comores le mardi 2 avril 2019. L'exploit de Ngaya Football club de Mde, réalisé même dans la souffrance, au détriment d'Enfants des Comores de Vouvouni, retient l'attention de la communauté footballistique. « Battre Enfants des Comores chez lui (3-2) n'est pas évident. Je remercie les supporters respectifs pour leur fair-play », explique Madi Mouigni, analyste sportif.

Sur l'étendue du territoire national, la reprise de la compétition s'est distinguée par l'amorce de l'édition 2019 de la Coupe des Comores, le mardi 2 avril 2019. A Ngazidja, la splendide opération est à mettre au profit d'Élan club de Mitsoudje, grand vainqueur d'Union Sportive de Mbeni (5-0). Mais, l'exploit de Ngaya, réalisé à l'extérieur, même dans la souffrance, au détriment d'Enfants des Comores mérite également un éloge.

Le stade de Vouvouni était bien rempli et assourdissant. Le match (Enfants des Comores # Ngaya) a commencé à 100 à l'heure. A moins de dix minutes, une combinaison à deux des visiteurs, permet à



Tchenko Mradabi d'ouvrir la marque (7e, 1-0). Avant la fin de la 1ère mi-temps, Azali remet les pendules à l'heure (40e, 1-1). Nouroudine met les siens à l'abri, suite à un formidable « une-deux » effectué avec Korin (44e, 2-1), en faveur de Mde.

A la reprise, Le jeu se durcit, mais réglementairement. Les joueurs ont confondu vitesse et pré-

cipitation. A la fin du temps de la partie, un 3e but du Malgache Korin Fadhula, ancien buteur de Miracle club de Bandrani-Maweni (Ligue de Ndzouani), suite à un exploit individuel, met fin à l'espoir de Vouvouni (90e, 3-1). Mais aux temps additionnels, un coup de tête d'Adifa réduit le score (3-2).

L'analyste sportif Madi Mouigni rend hommage à l'esprit ouvert et

sain d'émulation qu'ont fait preuve les deux prétendants au titre : « On a assisté à un match plein de rebondissements et de suspens. Les équipes et les supporters respectifs sont restés disciplinés. C'était fantastique. Je les remercie bien ».

Bm Gondet

Résultats

Ajesco # Aventure : 1-2
Fc Male # Abeilles : 1-1, et 2-3
Étoile Polaire # Jacm : 3-0
Jupiter # Bonbon Djema : 1-2
Enfants des Com # Ngaya : 2-3
Ekos # Volcan, reporté suite à une pluie torrentielle
Fc Pouzolannes # Apaches : 2-1
Élan # Usm : 5-0

Calendrier, Jeudi 4 avril 2019

A Foubouni : Étoile du Sud # Uranus
A Chouani : Fc Chouani # Twamaya
A Wela-Mits : Enfants du Nord # Angélus
A Noumadz-Bambao : Étoile des Com # Amicale
A Hantsindzi : Fc Hants # Djabal Fc

Lieux à déterminer

District Sud1 # Cadre du Nord
District Sud2 # Rapid club
District Nord-Est # District Centre - Est

Proverbe du jour

Un coup de langue est pire qu'un coup de lance

B.P 798 – Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : fedcom_cenfoot@yahoo.fr



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR L'AUDIT DES COMPTES DE LA FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

Contexte

La Fédération de Football des Comores a reçu des fonds de la FIFA, de l'Etat comorien et de la CAF au cours de l'année 2018 dans le cadre de la réalisation de ses activités relatives à la promotion du football en général et particulièrement le football des jeunes, le football féminin et la participation de l'équipe nationale A aux éliminatoires de la CAN 2019. Il a été donc décidé lors de l'Assemblée générale, d'engager un cabinet national d'audit pour réaliser l'audit des états financiers de l'exercice allant du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Objet de la mission

L'objet de la mission est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière de la FFC et de s'assurer que les ressources mises à sa disposition sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été destinées.

Etendue

L'audit est réalisé conformément aux normes internationales et comprend les tests et les contrôles que l'auditeur juge nécessaires au regard des circonstances. Lors de l'audit, une attention particulière doit être accordée aux points suivants :

a) Les fonds ont été reçus et utilisés dans un souci d'économie et d'efficacité et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été

octroyés.

b) Les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables et donnent une image fidèle de la situation financière de l'entité à la date de clôture de l'exercice.

c) L'adéquation et l'efficacité du système comptable et du système de contrôle interne dans son ensemble ont été évaluées en vue de s'assurer de la bonne exécution des dépenses et des transactions financières ainsi que de la sauvegarde des biens et leurs utilisations aux fins de la FFC.

Modalité et délai de soumission

Les offres doivent être adressées à Madame la Secrétaire Générale de la Fédération de Football des Comores et déposées physiquement sous plis fermé au plus tard le **lundi 15 avril 2019 à 12H00, heure locale** au siège de la Fédération de football des Comores sis à Moroni Oasis route d'Itsandra où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront assister à l'ouverture des plis le même jour à 12H30.

Il est entendu que toute offre transmise après le délai de dépôt des offres ne sera pas prise en compte. Les termes de références peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :

<https://fedcomfoot.com/administration-ffc/opportunités/>

ENVIRONNEMENT

ONU Environnement encourage la mise en place des aires marines

L'ONU Environnement et ses partenaires encouragent la mise en place d'aires marines protégées efficaces et équitables afin de stabiliser les populations de poissons et le fonctionnement des écosystèmes, garantissant ainsi de nombreux avantages aux personnes et aux sociétés. En plus du Parc National de Mohéli, 3 autres aires marines protégées sont créées aux Comores. Il s'agit du Parc National Coelacanth, le Parc National Shisiwani et le Parc National Mitsamiouli Ndrude

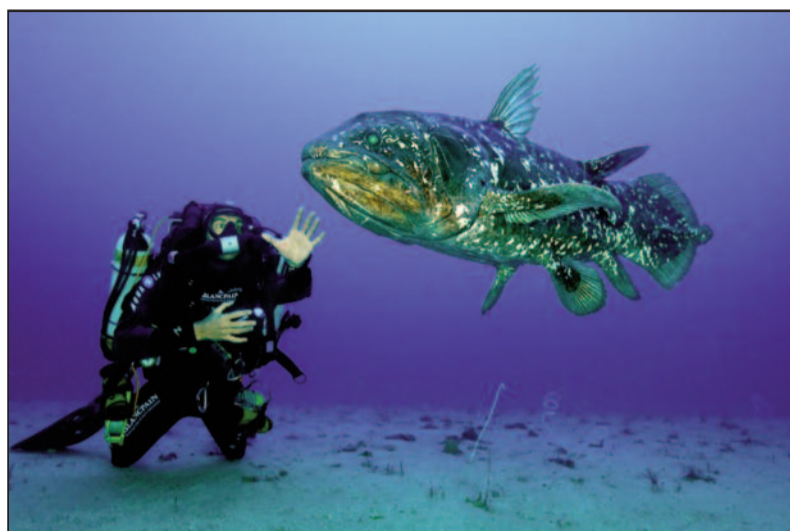
Les océans de notre planète sont soumis à la pression croissante de la surpêche et d'autres activités humaines. La population consomme plus de 31% des stocks de poisson à des niveaux insoutenables, principalement en raison d'activités illégales, non déclarées ou non réglementées. Outre la pêche intensive, la pollution marine, la destruction de l'habitat, l'acidification des océans, le réchauffement de la température des océans et la fonte des glaces de mer nuisent à la biodiversité marine et à des écosystèmes entiers. La moitié des récifs coralliens du monde ont déjà été perdus. Le réchauffement climatique provoque des cycles répétés de blanchissement des coraux. L'avenir des coraux terrains de reproduction de nombreuses espèces de poissons, est menacé. Dans le monde entier, l'activité humaine compromet la durabilité à long terme de nos océans et de nos côtes. Situation qui à son tour, mine la durabilité sociale et économique.

Face à cette situation, l'ONU Environnement et ses partenaires

encouragent la mise en place d'aires marines protégées efficaces et équitables afin de stabiliser les populations de poissons et le fonctionnement des écosystèmes, garantissant ainsi de nombreux avantages aux personnes et aux sociétés. Elle aide les pays à gérer efficacement et équitablement les aires marines protégées en fournissant une expertise technique et un appui au renforcement des capacités. « Les aires marines protégées contribuent à maintenir et à rétablir la santé des écosystèmes océaniques et côtiers », déclare Ole Vestergaard, océanographe à ONU Environnement.

Le nombre d'aires marines protégées désignées a augmenté de 25% au cours des 15 dernières années. Il existe actuellement 14 882 aires marines protégées couvrant 7,6% des océans du monde, soit près de trois fois plus que les États-Unis. La dernière aire marine protégée annoncée se situe autour de l'île de l'Ascension, dans le sud de l'océan Atlantique. La zone de protection marine de la mer de Ross, qui fait à peu près la taille du Mexique et a été créée en 2016, est la plus grande d'entre elles.

Cependant, les recherches indiquent que de nombreuses aires marines protégées, en particulier les plus vastes, ne sont pas toujours efficaces et nécessitent une meilleure gouvernance. Certaines études indiquent que 40% des aires marines protégées connaissent des lacunes majeures, selon le rapport d'ONU Environnement, Frontières 2017. Pour être plus efficaces, ces domaines doivent s'appuyer sur une gouvernance forte qui favorise également un sens de la gérance et démontre



les avantages sociaux, économiques et environnementaux pour les communautés d'utilisateurs.

ONU Environnement vient de lancer un guide pratique à l'intention des gouvernements, des planificateurs et des décideurs, afin d'appuyer une conception efficace et une gestion active des aires marines protégées. Des études de cas et des exemples de meilleures pratiques ont été tirés de 34 aires marines protégées à travers le monde. Chaque aire marine protégée étant différente, une approche flexible est donc nécessaire. Plutôt que d'affirmer que les zones de protection marines sont laissées de côté, les conclusions du guide plaident pour que ces zones soient considérées comme des moyens de promouvoir une utilisation intégrée et durable, conformément au programme de développement durable à l'horizon 2030.

Aux Comores, le gouvernement comorien avec l'appui du PNUD a lancé le Projet Réseau National d'aires protégées. En plus du Parc National de Mohéli, 3 autres aires

marines protégées sont créées. Il s'agit du Parc National Coelacanth, le Parc National Shisiwani et le Parc National Mitsamiouli Ndrude. L'implication des parties prenantes, communautés riveraines, autorités locales sont au cœur de la stratégie de mise en place des aires marines protégées aux Comores. « Dans le cadre de ses activités de restauration des écosystèmes, le parc National Shisiwani a organisé une journée de nettoyage de la mangrove de Bimbini », Hassani Malik, expert en communication du projet RNAP. Pour les rendre efficace, le projet a opté pour la cogestion. En ce qui concerne la gestion, le projet a recruté des conservateurs, des spécialistes en mobilisation communautaires, des écogardes en charge de la surveillance et de l'éducation environnementale et travaillent quotidiennement aux côtés des communautés villageoises.

Pour les surveillances en mer, les parcs nationaux des Comores travaillent avec le centre de surveillance de pêche, les garde-côtes

de l'Union des Comores. Des missions conjointes de surveillance en mer s'effectuent au parc Shisiwani à Anjouan, Coelacanth et Mitsamiouli Ndrude en Grande Comore. « À Anjouan, l'équipe a intercepté une barque à moteur. À bord, deux jeunes pêcheurs en possession d'une tortue verte d'environ 95 KG. Les braconniers ont été déférés devant la justice et ont écopé d'une amende de 150000kmf. En Grande Comore, la mission de surveillance a arrêté des pêcheurs au filet à Ouroveni dans la zone protégée du Parc National Coelacanth. Le filet a été confisqué et détruit. « La collaboration avec les garde-côtes et le centre de surveillance de pêche est indispensable pour dissuader les braconniers », estime Rihana Ali Ahmed, spécialiste en mobilisation communautaire au Parc National Shisiwani. Pour rappel, le Gouvernement comorien avec l'appui du PNUD et du GEF s'est doté d'une nouvelle loi sur les Aires Protégées des Comores adoptée le 5 décembre dernier. Une campagne de dissémination sera lancée dès janvier 2019 pour sensibiliser la population des dispositions de la nouvelle loi

Les mesures de protection mises en place par la Parc National de Mohéli portent ses fruits. Itsamia fait partie des plages de ponte les plus importantes au monde avec près de 100 femelles pondueuses par nuit. Le braconnage de tortue a reculé dans les aires marines protégées, la pêche au filet a également disparu dans les aires marines protégées.

Mohamed Youssouf

Valable jusqu'au 30/04/19

50 KG

Dar Es Salam - Moroni

AB Aviation